

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1968)

Rubrik: Radiocommunications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. RADIOCOMMUNICATIONS

L'année 1968 a marqué un tournant important dans l'histoire de la station-radio HBC 88 du CICR.

Mise en service le 22 décembre 1963, cette centrale de radiocommunications avait été équipée d'un matériel simple et peu coûteux, en vue d'un fonctionnement discontinu, de l'ordre de quelques heures par jour. Les résultats ainsi obtenus, jusqu'à la fin de 1967, avaient été pleinement satisfaisants, tant par les services rendus au CICR, notamment grâce à une liaison quotidienne avec le Yémen, que par l'expérience acquise.

La situation changea lorsque, le 11 décembre 1967, une première liaison fut établie entre le siège du CICR, à Genève, et la base opérationnelle de Santa-Isabel, sur l'île de Fernando-Po. Durant le premier semestre de 1968, en effet, le trafic doubla ; mais nul ne prévoyait qu'il allait quintupler au cours de la deuxième moitié de l'année.

Ainsi, le nombre des messages, qui était de 800 en 1967, passa en 1968 au chiffre impressionnant de 4387 radiogrammes, représentant quelque 330.000 mots.

A titre indicatif, et pour autant que les services officiels de télécommunications aient été utilisables, cela aussi bien au Yémen qu'à Fernando-Po et au Biafra, ce trafic aurait coûté, au tarif ordinaire, plus d'un million de francs suisses. Au tarif des télégrammes urgents, cette somme aurait doublé.

Devant cette montée en flèche du trafic, le CICR dut reconsidérer toute la question de l'équipement et du personnel de sa station radio.

Equipement. — Le matériel du type radio-amateur, qui avait donné entière satisfaction pendant cinq ans, n'était pas conçu pour assurer un service continu. Aussi, lorsque les émetteurs fonctionnèrent consécutivement pendant 12 à 18 heures, à partir du second semestre 1968, les pannes devinrent de plus en plus fréquentes.

Dès lors, une seule solution s'imposait : le remplacement du matériel par des équipements professionnels. Cette mesure fut du reste adoptée non seulement pour la station principale de Genève, mais également pour celles, secondaires, du Nigéria-Biafra, qui représentaient le 90 % du trafic quotidien.

Personnel. — En ce qui concerne le personnel, le CICR dut, dès juillet 1968, renoncer aux opérateurs auxiliaires, recrutés dans les milieux de radio-amateurs, pour n'employer que du personnel professionnel. L'augmentation massive du trafic qui, pour la seule journée du 12 novembre atteignit 48 télégrammes, soit 36.000 mots, exigeait en effet une habileté bien au-dessus de la moyenne pour la transmission et la réception des signaux en morse.

Les radiotélégraphistes professionnels se faisant de plus en plus rares, le CICR eut recours à quelques opérateurs de la marine marchande suisse. La Société de télégraphie sans fil « RADIO-SUISSE SA », de son côté, mit gracieusement à la disposition du Comité international un opérateur pour HBC 88, de fin août à mi-décembre 1968.

Ainsi, bien équipé en hommes et en matériel, le réseau de radiocommunications du CICR répondait, à la fin de l'année, aux normes professionnelles les plus exigeantes. Le CICR, en outre, avait pris les mesures propres à perfectionner le fonctionnement des stations périphériques, et à améliorer la formation du personnel temporaire.

Emissions d'essai. — En 1968, le service des radiocommunications a transmis six émissions d'essai sur 7210 KHz (longueur d'onde 41,60 m). Cette fréquence a été attribuée au CICR pour radiodiffuser, en cas de besoin, les nouvelles familiales reçues par l'Agence centrale de recherches.

Ces émissions, dont la propagation a été satisfaisante, ont été écoutées dans 46 pays différents et ont suscité 2400 rapports provenant de plusieurs centaines de correspondants. Parmi ceux-ci, 202 ont reçu l'attestation d'auditeur pour avoir suivi correctement les six émissions.